

LA CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE RECRUTE UNE ADMINISTRATRICE OU UN ADMINISTRATEUR POUR LA PLATEFORME DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION A BRUXELLES

Gérée conjointement par la CPU et le CNRS pour le compte de la CDEFI, du CEA, de l'IFREMER, de INRAE, d'INRIA, de l'INSERM, de l'IRD, de l'ONERA et de l'Université Gustave Eiffel, et plus généralement de l'ensemble de ses membres permanents, rattachés ou associés, la **plateforme française de la science et de l'innovation à Bruxelles**, dénommée Maison, est une organisation dépourvue de personnalité morale.

En interaction avec le plan d'action national d'amélioration de la participation française aux dispositifs européens de financement de la recherche et de l'innovation (PAPFE), elle a pour ambition de renforcer la présence de la science française vis-à-vis de la Commission européenne, du Parlement européen, ainsi que des opérateurs actifs dans l'espace politique, économique et social bruxellois.

La Maison a une double mission d'hébergement et d'animation de séminaires et de colloques, et plus généralement gère toute activité d'initiative interne ou externe pouvant concourir à sa visibilité ainsi qu'aux priorités d'action de ses membres.

Elle a vocation à recevoir d'autres établissements, chercheurs ou enseignants-chercheurs pour des périodes à durée déterminée, et à fonctionner comme le point d'entrée à Bruxelles des établissements français d'enseignement supérieur, de recherche ou d'innovation désireux de bénéficier d'une veille et d'une information grise ou de porter des actions auprès d'autres réseaux européens présents à Bruxelles.

Elle dispose pour cela à Bruxelles d'un plateau de 1050 m² situé au 100, rue du Trône, comportant bureaux, espaces de passage collaboratifs, salles de travail et un auditorium de 80 places. Elle est dotée d'un budget de fonctionnement récurrent voté par le Conseil d'administration.

La Maison est administrée par un Conseil où siègent les membres permanents, et gérée par une administratrice ou un administrateur recruté(e) par le Conseil et employé(e) par la CPU qui porte la gestion.

L'administratrice ou administrateur, sous le contrôle du Conseil d'administration, met en œuvre le programme d'activités de la Maison approuvé par le Conseil de surveillance. Elle ou il est responsable du bon fonctionnement humain, logistique et comptable de la Maison (suivi des réunions, rapports d'activité et bilans budgétaires ; publication de la lettre d'information ; rédaction et lancement des invitations, suivi et clôture des événements, etc.). Elle ou il pourra être assisté(e) d'une personne chargée de la communication et coopérera au quotidien avec les personnels CPU et CNRS hébergés dans la maison ainsi que leurs partenaires.

Il est attendu de la personne occupant ce poste une grande facilité de relations ainsi qu'une familiarité avec les milieux de la recherche, de la formation et de l'innovation. Elle ou il devra être titulaire d'un Master ou équivalent. La maîtrise de l'anglais est indispensable et souhaitable celle d'autres langues.

Le poste pourrait convenir, sans que ce soit limitatif, à un personnel ayant prioritairement une expérience de l'administration, de la logistique, du juridique ainsi que de la fiscalité.

La connaissance des affaires européennes, de l'écosystème bruxellois ainsi qu'une expérience au sein d'un ministère serait appréciée.

Le contrat proposé est conclu pour une durée indéterminée avec une période d'essai de 6 mois. La variété des activités et des relations peut constituer un réel enrichissement en début ou en cours de carrière pour son titulaire.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser, **pour le 27 août 2021** au plus tard, à M. Hervé Célestin, Conférence des Présidents d'Université, 103 bd saint Michel 75005 PARIS. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Carle Bonafous-Murat (carle.bonafous-murat@cpu.fr ou carle.bonafous-murat@clora.eu), représentant permanent de la CPU à Bruxelles et président en exercice du CLORA.